

Honoraires de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce	
Mandat de Vente : honoraires charge Vendeur / Mandat de Recherche : honoraires charge Acquéreur	
Prix de vente honoraires agence compris	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 25 000 €	3 000 €
Supérieur à 25 000 €	4 % TTC du Prix de Vente honoraires inclus, avec un minimum de 10000 €

Honoraires de Location	Honoraires Bailleur TTC	Honoraires Locataire TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10€/m <sup>2</sup> de surface habitable	10€/m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

Honoraires de Gestion : baux d'habitation ou mixtes	A la charge du Bailleur
Gestion Courante	7,5 % TTC des sommes encaissées
Garantie des Loyers Impayés	2,35 % TTC des sommes encaissées
Honoraires Complémentaires : constitution des dossiers contentieux locataires (dossier huissier, avocats,...), ou de sinistres d'assurance	A la vacation horaire : 70 € TTC / heure

### **Honoraires applicables à partir du 09 décembre 2019**